

**Etaient Présents**

M. Romuald BOUTELEUX, Mme Delphine LUPART, M. Christian PICARD, M. Jean-Luc SAUVAGE, M. Christophe SERGENT, Mme Stéphanie LAURENT, M. Christophe RINGARD, M. Gérard LEPERE, M. Philippe DELAPORTE,

**Etaient absents(es)**

M. Alexandre DEMONCHY  
M. Mickaël JACQUART (pouvoir à M. Christian PICARD)  
M. Philippe POUPART (pouvoir à M. Romuald BOUTELEUX)  
Mme Caroline LAUMON,  
M. Michel SAROT (pouvoir à M. Christophe RINGARD)  
Mme Virginie VALLIENNE (pouvoir à Mme Stéphanie LAURENT)

Madame LUPART Delphine sera secrétaire de séance.

**Ouverture de séance à 19H00**

**Ordre du jour :**

- Délibérations :
  - ✓ autorisant la création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences
  - ✓ autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
  - ✓ afin de pouvoir bénéficier d'une subvention supplémentaire au titre du dispositif communal pour le financement de l'arrêt de bus

<b>Délibération autorisant la création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences</b>
--

Monsieur Le Maire propose de créer un emploi dans le cadre du parcours emploi compétences.

Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 80 %

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

La durée hebdomadaire afférente à l'emploi serait de 30 heures par semaine, la durée du contrat de 6 mois renouvelable et la rémunération égale au SMIC.

La personne serait affectée essentiellement aux espaces verts afin d'aider l'employé communal.

Le CV d'un jeune a été retenu en raison de ses compétences professionnelles en espace vert.

Vote à l'unanimité.

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal que cette délibération a été ajournée lors de la réunion précédente. Il demande à Madame LOUIS, secrétaire de mairie, d'expliquer les chiffres et le fonctionnement du quart des dépenses d'investissement. Elle fait ensuite circuler auprès des membres du conseil municipal le tableau des restes à réaliser au 31/12/2020 validé par la trésorerie dans lequel figurent les crédits ouverts.

Monsieur Le Maire demande aux membres du conseil de délibérer afin de l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) jusqu'à l'adoption du budget.

Vote à l'unanimité

Délibération afin de pouvoir bénéficier d'une subvention supplémentaire au titre du dispositif communal pour le financement de l'arrêt de bus

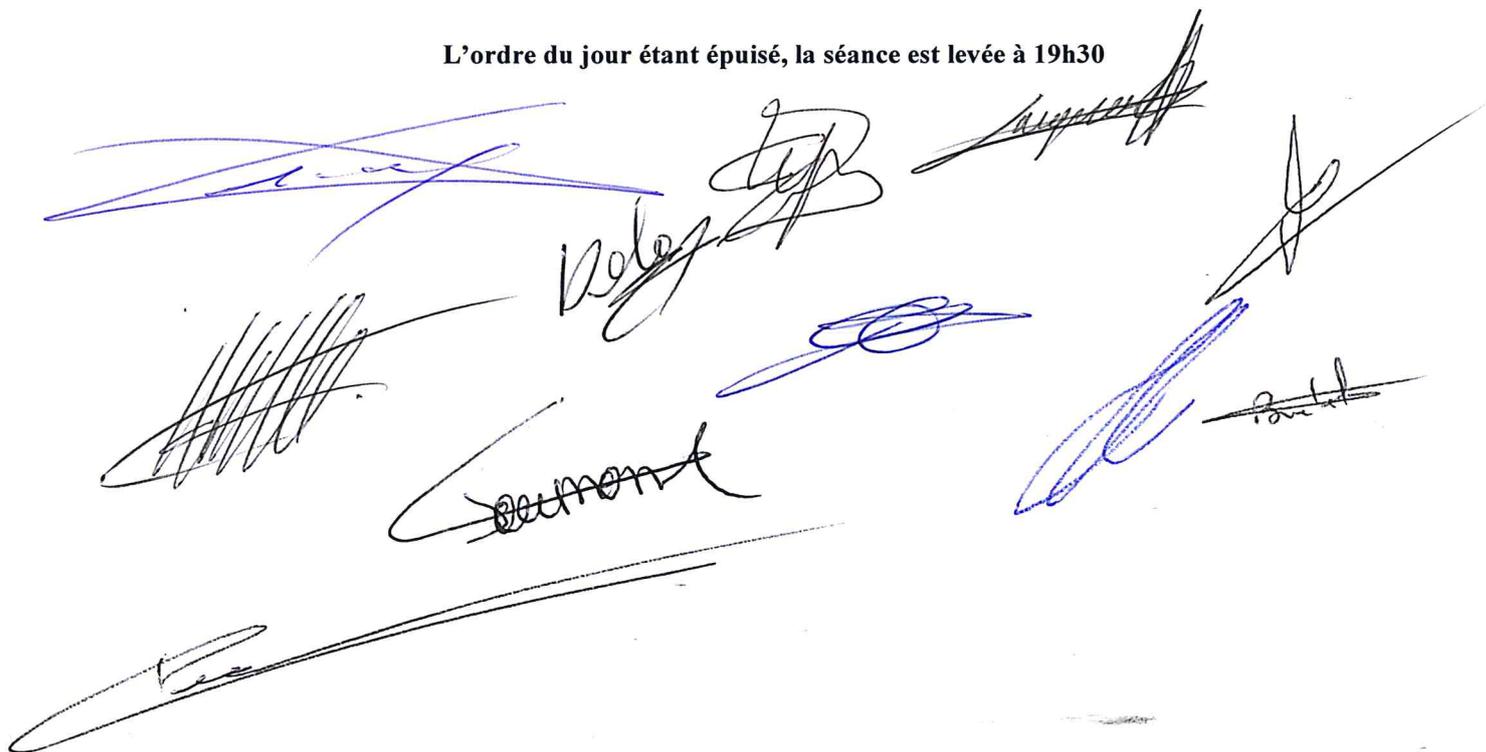
M. Christian PICARD demande au conseil municipal de délibérer afin de pouvoir obtenir une subvention supplémentaire concernant l'aménagement de l'arrêt de bus.

En effet, la municipalité peut prétendre à la subvention au titre du dispositif communal pour un montant de 13 000 € maximum concernant des travaux d'investissement. Le reste à charge doit cependant être de 30%.

Cette aide est attribuée en une seule fois aux communes de moins de 1000 habitants qui en font la demande entre 2017 et 2021.

Vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

A collection of approximately ten handwritten signatures in blue and black ink, scattered across the lower half of the page. Some signatures are large and stylized, while others are smaller and more compact. The signatures appear to be from various members of the municipal council.